

Auberge Les Voûtes

Le village - 07200 Lanas

Tél : +33 (0)4.75.37.72.07 - Tél : +33 (0)9.51.19.07.07
W : www.lesvoutes.com - E : contact@lesvoutes.com

CONTRAT DE RESERVATION HOTEL 2012

Vous avez choisi l'auberge Les Voûtes pour vos prochaines vacances et nous vous remercions.

D'ores et déjà, notre équipe œuvre afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Si vous avez posé une option de réservation, elle reste valable **8 jours ouvrés** à compter de la date d'envoi du contrat ci-dessous (que ce soit par courrier ou par email).

Passé ce délai, l'auberge Les Voûtes se réserve le droit d'annuler toute option non confirmée sans préavis.

Veuillez nous retourner le présent contrat dûment renseigné, signé et accompagné d'un règlement de 80€ d'arrhes, par chèque bancaire, virement inter-bancaire (code IBAN ou BIC), carte bancaire ou Paypal.

Si vous réglez ces arrhes par chèque n'oubliez pas de joindre celui-ci à cette fiche, si vous réglez par un autre moyen, merci de cocher la case adéquate ci-dessous. Avant toute réservation, merci de nous contacter

**(rubriques à renseigner impérativement)*

* **Nom :**

* **Prénom :**

* **Adresse :**

* **Ville :**

* **CP:**

* **Pays :**

* **Tel :**

Email :

Portable :

* **Date d'arrivée :**
avant 20h

* **Date départ :**
avant 10h

* **Formule choisie :**

1/2 Pension

Découverte

Chambre + Petit Dejeuner

* **Nb de personne :**

* **Type de chambre :**

Chambre individuelle

* **Nb de chambre :**

Chambre 1 grand lit

Chambre 1 grand lit + lit 1 place

Mr ou Mme a pris connaissance et accepte les conditions de vente d'hébergement hôtelier précisées en annexe et, en particulier les conditions d'annulation de séjour.

Fait à : Le : Signature :

Merci de préciser, ci-dessous votre moyen de paiement :

Paiement par carte sécurisé (N°carte + date de validité + cryptogramme (3 derniers chiffres au dos de la carte))

Paiement sécurisé sur internet (www.lesvoutes.com) : Par carte bancaire Paiement par Paypal

Paiement par chèque (ordre : Auberge Les Voûtes à joindre a votre courrier)

Paiement par virement inter-bancaire (voir coordonnées ci-dessous)

RIB : 20041.01007.96.1529004J038 / Code IBAN : FR39.2004.1010.0715.2900.4J03.896

Code swift BIC: PSSTFRPLYO

Paiement à la Banque Postale de Lyon



Auberge Les Voûtes

Le village - 07200 Lanas

Tél : +33 (0)4.75.37.72.07 - Tél : +33 (0)9.51.19.07.07
W : www.lesvoutes.com - E : contact@lesvoutes.com



FICHE ANNEXE DE CALCUL DE VOTRE SEJOUR

(A nous retourner avec le présent contrat)

Formule	Tarif ménage compris	Nombre de personnes	Nombre de nuits	Total
Découverte chambre individuelle	57€			
Découverte chambre double (2 pers.)	50€			
Découverte chambre triple (3 pers.)	50€			
Découverte enfant moins de 10 ans	25€			
Découverte bébé moins de 2 ans	Gratuit			

Prix par jour et par personne / Boissons non comprises

1/2 Pension chambre individuelle	50€			
1/2 Pension chambre double (2 pers.)	43€			
1/2 Pension chambre triple (3 pers.)	43€			
1/2 Pension enfant moins de 10 ans	21€			
1/2 Pension bébé moins de 2 ans	Gratuit			

Prix par jour et par personne / Boissons non comprises

Chambre seule pour une personne	50€			
Chambre seule pour 2 personnes	60€			
Chambre seule pour 3 personnes	65€			

Prix par chambre - Boissons non comprises

Taxe de séjour (+ de 10 ans)	0,35€/nuit			
------------------------------	------------	--	--	--

Animaux de compagnie	15€00 pour la durée du séjour			
----------------------	-------------------------------	--	--	--

Montant prévisionnel de votre séjour

ANNEXE AU CONTRAT DE RESERVATION

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2012 DE L'AUBERGE LES VOUTES

Les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente des voyages ou de séjours sont déterminées par la loi N° 92 645 du 13 juillet 1992 (J.O. du 17 juin 1994)

Ces conditions générales s'appliquent à tous les clients. L'achat d'un séjour implique de la part de l'acheteur l'acceptation de l'ensemble des dispositions des conditions générales de vente ci-dessous énumérées.

1- VOTRE SEJOUR.

Vos séjours sans restauration :

Nos prix comprennent :

- le logement par chambre en fonction de la chambre choisie ;
- la fourniture des draps et du linge de toilette ;
- le petit déjeuner par personne (non dissociable du tarif base)

Vos séjours avec restauration :

Nos prix comprennent :

- le logement par personne en fonction de la chambre choisie ;
- la fourniture des draps et du linge de toilette ;
- la restauration selon la formule choisie ;
- * en 1/2 pension du diner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour;
- * en formule Découverte du diner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour.

Les boissons ne sont pas comprises dans les formules 1/2 pension et Découverte.

Nos prix ne comprennent pas :

- la taxe de séjour collectée pour le compte de la municipalité;
- les excursions, visites et autres activités

2- RESERVATION ET REGLEMENT DU SEJOUR

2-A ENREGISTREMENT DE LA RESERVATION

Pour toute réservation, jusqu'à 30 jours du départ, une option de réservation est enregistrée, sous réserve de disponibilité, dès réception et traitement de la demande de réservation par téléphone, mail ou courrier. Un dossier de réservation est envoyé au demandeur par courrier postal ou électronique accompagné d'une lettre d'option. L'option de réservation est valable 8 jours. L'option s'entend confirmée (et devient donc une réservation ferme) après l'enregistrement des arrhes (80€).

Toute option de réservation non confirmée par courrier postal ou électronique sera automatiquement annulée sans préavis de notre part.

A réception de vos arrhes, une confirmation d'inscription vous sera adressée par courrier postal ou électronique, confirmant :

- les dates de votre séjour ;
- le montant total de votre séjour en fonction des éléments que vous nous aurez fournis sur votre demande de réservation ;
- le montant des arrhes perçues ;
- Une facture acquittée sera fournie à la fin du séjour au seul nom du demandeur de la réservation y compris, pour les séjours comprenant une réservation multiple.

2-B REGLEMENT DU SOLDE

Le client s'engage formellement à verser à l'auberge Les Voutes le solde de son séjour, sans rappel de notre part, 45 jours avant le début du séjour.

Le règlement des acomptes et du solde de votre séjour s'effectue auprès de l'auberge Les Voutes. En cas de solde non réglé à la date convenue, l'auberge Les Voutes se réserve le droit de considérer l'inscription comme nulle et d'appliquer en conséquence les conditions d'annulation prévues à l'article 5 des présentes conditions.

2-C INSCRIPTION TARDIVE

En cas d'inscription moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du règlement sera exigée au moment de l'inscription pour confirmation de la réservation.

2-D MODES DE REGLEMENTS

Les modes de paiement acceptés sont les suivants : Espèce, chèque bancaire ou postal, carte bancaire (carte bleue, visa, Eurocard/Mastercard) chèques vacances.

2-E JUSTIFICATIFS OUVRANT DROIT A UNE AIDE

L'auberge Les Voutes remplit les formulaires remis par les clients à leur arrivée concernant les aides accordées par les différents organismes sociaux (C.A.MUTUELLES, C.E.,.....) à condition que ces formulaires soient remis au début du séjour. Aucun justificatif de séjour ne sera effectué au départ du client ni envoyé par courrier postal au frais de l'auberge Les Voutes.

3- ANIMAUX FAMILIERS

Votre animal domestique est admis, il doit être tenu en laisse, ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des vacanciers et respecter les règles d'hygiène. Vous devez être en mesure de présenter les certificats de vaccination obligatoires. A la déclaration de l'animal lors de la réservation, un supplément forfaitaire par animal vous sera demandé.

Lors de l'entretien des chambres, votre animal ne doit pas être présent dans la chambre. Dans le cas de la présence d'un animal dans la chambre lors de l'arrivée de la personne chargée de l'entretien, le nettoyage de la chambre ne sera pas effectué.

4- MODIFICATION D'UN SEJOUR CONFIRME

Nous acceptons toute modification de date, ou du nombre de participants, dans la limite de disponibilité au moment de la demande de modification.

Si la modification intervient moins de trente jours avant le début du séjour, cette modification est assimilée à une annulation suivie d'une réinscription. Dès lors, nous retenons les indemnités telles que mentionnées à l'article 5 des présentes conditions.

Toute modification de séjour doit faire l'objet d'un courrier postal ou électronique adressé à l'auberge Les Voutes. La date de modification retenue sera celle figurant sur le courrier, cachet de la poste faisant foi.

5- ANNULATION D'UN SEJOUR.

Pour toute annulation de séjour, les frais suivants seront facturés :

- annulation à plus de 45 jours du début du séjour : 5% du montant du séjour
- de 21 à 44 jours : 25 % du montant total du séjour.
- de 8 à 15 jours : 50 % du montant total du séjour.
- de 7 à 14 jours : 75 % du montant total du séjour.
- moins de 7 jours avant le début du séjour : 100% du montant total du séjour.

Dans tous les cas d'annulation, un montant minimum de 35 € sera facturé pour frais administratifs d'annulation.

Que faire en cas d'annulation d'un séjour :

Vous devez faire part de votre annulation à l'auberge Les Voutes :

- le jour même par téléphone ;
- puis par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 5 jours ouvrés.

La direction se réserve le droit d'étudier le remboursement d'un séjour dans le cas d'annulation pour raison de force majeure (décès, accident, maladie grave subite empêchant le déplacement).

6- INTERRUPTION D'UN SEJOUR.

En cas d'interruption d'un séjour par le client pour quelque motif que ce soit, il ne sera procédé à aucun remboursement. Aucun changement d'affectation de chambre ne sera accepté de par la seule demande du client.

7- ASSURANCES OPTIONNELLES

L'auberge Les Voutes n'a pas contracté de contrat d'assurance annulation ni de rapatriement.

Le client est libre de contracter une telle assurance auprès de la compagnie de son choix.

L'auberge Les Voutes s'engage à établir les attestations nécessaires dans le cadre de la demande de remboursement d'un client auprès de sa compagnie d'assurance en cas d'annulation d'un séjour du fait du client.

8- TARIFS

Les tarifs appliqués sont ceux mentionnés sur nos brochures, fiches tarifaires, affichage ponctuel sur la terrasse ou sur notre site Internet www.lesvoutes.com.

Des promotions ponctuelles peuvent être mises en place. Le tarif appliqué sera alors celui de la promotion en cours en fonction des disponibilités au moment de la demande de réservation. Aucun séjour réservé et payé avant la mise en place de ces promotions ne fera l'objet d'un remboursement même partiel ou d'une réduction de tarif.

9- INFORMATIONS

Nous vous invitons à vous renseigner avant votre arrivée afin de connaître les animations et loisirs organisés et les services ouverts pendant votre séjour. Les informations contenues dans les catalogues de nos partenaires et agences n'engagent que la responsabilité du partenaire ou de l'agence. Elles ne sauraient engager notre responsabilité au cas où ces informations seraient erronées et ne feront l'objet d'aucun remboursement même partiel de notre part ni d'aménagement en fonction de ces informations.

Les photographies des brochures éditées par l'auberge Les Voutes n'ont qu'une vocation d'illustration, de promotion et ne sont pas considérées contractuelles. Si vous ne souhaitez pas que votre famille ou vous-même figuriez sur une des brochures éditées par l'auberge Les Voutes ou par l'un de ses partenaires ou agence, vous devez en faire part au propriétaire de l'auberge Les Voutes par lettre recommandée avec accusé de réception avant le début de votre séjour.

10-RECLAMATION

Les réclamations qui surviennent durant l'exécution du contrat doivent être signalées au plus vite au responsable de l'auberge Les Voutes afin qu'une solution puisse être recherchée au plus tôt.

Les réclamations qu'il est impossible de traiter sur place doivent être adressées par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai de 60 jours.

Nous attirons votre attention sur le fait que le signalement rapide d'une réclamation permettra un traitement efficace de celle-ci.

10-1 EXCLUSIONS

La réservation d'une chambre implique que la décision d'affectation reste entière à l'auberge Les Voutes et qu'aucun engagement de notre part ne sera pris définitivement avant l'arrivée du client quant à l'attribution d'une chambre exclusive choisie par le client pour un séjour. L'auberge Les Voutes s'engage à fournir une chambre similaire en cas d'impossibilité de fournir la chambre choisie auparavant sans avoir à se justifier de cette décision. Les personnes présentant une nécessité d'hébergement dans une chambre adaptée ou accessible seront prioritaires en fonction des disponibilités au moment de leur réservation et dès lors que cette nécessité aura été mentionnée par écrit sur le contrat de réservation. Dans ce cas, le client ne présentant pas de nécessité d'hébergement dans une chambre adaptée se verra proposée un hébergement dans une chambre similaire.

11-RESPONSABILITE

Pendant votre séjour, nous vous demandons de ne pas laisser sans surveillance vos objets de valeurs, bijoux, espèces ou objets personnels. Le cas échéant, nous ne saurions être tenus pour responsable de leur vol ou détérioration tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement y compris les parkings. Nous vous rappelons qu'il est déconseillé d'apporter des objets de valeur, des bijoux ou de grosses sommes d'argent sur votre lieu de vacances. Nous vous rappelons que toute excursion, location de matériel, activité, visite effectuées par un prestataire, même partenaire, dégagent totalement notre responsabilité.

12- TRANSPORT

Les moyens de transports utilisés pour venir séjourner à l'auberge Les Voutes doivent être personnels ou publiques à l'aller comme au retour. Aucun transport ne sera effectué par les moyens de l'auberge Les Voutes pendant votre séjour.

L'auberge Les Voutes ne saurait être tenue pour responsable des modifications d'horaires, retards, mouvements de grèves des transports, difficultés de circulation, manquement de correspondance, etc, ... qui empêcheraient le client de profiter de tout ou partie de son séjour. A ce titre, les frais d'annulation ou d'interruption de séjour engendrés par une perturbation quelle qu'en soit son origine, sauront appliqués conformément à l'article 5 des présentes conditions.

Les frais de prolongations de séjours seront directement supportés par le client si un des cas mentionnés supra devait l'obliger à prolonger son séjour à l'auberge Les Voutes.

**AUBERGE LES VOUTES 2012
LE VILLAGE
07200 LANAS
ARDECHE
FRANCE**